



La lettre du Collège de France

35 | décembre 2013
La Lettre n° 35

Éditorial

Serge Haroche



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lettre-cdf/1440>

DOI : [10.4000/lettre-cdf.1440](https://doi.org/10.4000/lettre-cdf.1440)

ISSN : 2109-9219

Éditeur

Collège de France

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2013

Pagination : 3

ISSN : 1628-2329

Référence électronique

Serge Haroche, « Éditorial », *La lettre du Collège de France* [En ligne], 35 | décembre 2013, mis en ligne le 01 février 2013, consulté le 17 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/lettre-cdf/1440> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lettre-cdf.1440>

Ce document a été généré automatiquement le 17 août 2022.

Tous droits réservés

Éditorial

Serge Haroche



Pr Serge Haroche

© P. Imbert, Collège de France

- 1 L'assemblée des professeurs m'a accordé en juin dernier sa confiance pour administrer le Collège de France. C'est un grand honneur qui m'est ainsi fait, qui s'accompagne d'une immense responsabilité. Le Collège de France est en effet une institution unique au monde, dont la mission essentielle est l'enseignement des connaissances en devenir, dans tous les domaines des sciences de la nature et des savoirs sur l'Homme. La liste des professeurs qui ont occupé ses chaires depuis le XVI^e siècle dans toutes les disciplines témoigne du rayonnement et de l'influence profonde et continue qu'il exerce dans la

vie intellectuelle. Notre institution fonctionne selon des règles d'indépendance et de liberté forgées par une tradition académique séculaire. Ce précieux héritage doit être préservé, en veillant en particulier à la qualité des choix que l'Assemblée des professeurs est amenée à faire à l'occasion du renouvellement des chaires. C'est à tout cela que je pense dans ces semaines de travail intense où j'apprends à connaître « de l'intérieur » notre maison.

- 2 L'administration dont la charge m'a été confiée commence à un moment important. Fort de l'autonomie de gestion qu'il vient d'acquérir, le Collège de France doit en effet négocier avec l'État un nouveau projet quinquennal pour la période 2014-2018. Les grandes lignes de ce contrat en cours d'élaboration sont claires. Le Collège de France poursuivra et amplifiera ses actions dans le cadre de ses missions de recherche, d'enseignement et de diffusion des savoirs. Il s'appuiera sur une stratégie dynamique de renouvellement de ses chaires et de création de laboratoires de recherche hébergés sur ses sites, sur la poursuite de la rénovation de ses bâtiments et sur une ouverture de plus en plus grande vers l'extérieur, en exploitant les moyens informatiques les plus modernes. Cette politique, qui prolonge celle menée par l'administrateur Pierre Corvol au cours de la période quadriennale précédente, doit permettre au Collège de France d'accroître encore son rayonnement en France et dans le monde. Elle doit maintenir un équilibre subtil entre le respect des traditions qui ont fait la grandeur de notre institution et sa nécessaire adaptation à un environnement académique et universitaire en rapide et profonde évolution.
- 3 Tout en conservant son identité propre, son autonomie de gestion et sa liberté dans la définition de ses chaires et de ses axes de recherche, le Collège de France cherchera à renforcer ses liens avec les institutions qui composent la fédération de Paris Sciences et Lettres (PSL) dont il est l'un des membres fondateurs.
- 4 Il s'engagera au sein de PSL dans des opérations transversales de recherche, de formation ou de gestion de ressources communes, dès lors que la mutualisation de moyens matériels et humains lui permettra d'être plus efficace qu'en agissant seul. Le Collège de France ne relâchera pas pour autant les liens qui l'unissent à d'autres institutions académiques ne faisant pas partie de PSL. Il continuera également d'approfondir ses relations internationales, en s'appuyant sur son Comité d'Orientation Scientifique et Stratégique formé de personnalités étrangères, comité qui devient à présent un organe de conseil statutaire de l'institution. Pour poursuivre ces actions, le Collège de France devra compléter la dotation qu'il reçoit de l'État par des contributions substantielles provenant du mécénat privé.
- 5 Je suis assisté dans mon administration par le bureau constitué des professeurs John Scheid et Marc Fontecave (vice-président et secrétaire de l'Assemblée) ainsi que par un groupe de professeurs formant une équipe de direction élargie et travaillant de façon collégiale, comme le nom de notre maison nous incite à le faire. Cette équipe attachera une grande importance à l'animation de la vie culturelle et sociale du Collège de France et aux initiatives facilitant la circulation des informations entre tous les personnels.
- 6 En dépit des difficultés économiques que connaissent le pays, l'Europe et le monde, j'ai confiance dans l'avenir du Collège de France. Je sais qu'il peut compter sur le dynamisme, l'enthousiasme et le dévouement aux missions de l'institution qui anime tous ses personnels, qu'il s'agisse de ses professeurs, de ses enseignants-chercheurs, de ses étudiants et post-docs, de ses agents administratifs, ingénieurs et techniciens.

- 7 La Lettre du Collège de France, en rapportant les événements qui jalonnent la vie de l'institution et en publiant des articles sur les activités de ses chaires et de ses équipes de recherche, joue un rôle essentiel dans la vie de notre maison. C'est le journal de tous ses personnels et de tous ceux que la vie du Collège de France intéresse. Son équipe de rédaction accueillera avec une grande attention toutes les suggestions que vous pourrez faire pour en améliorer la présentation et le contenu. En attendant, je vous en souhaite une bonne lecture !
-

INDEX

Thèmes : Physique quantique | Serge Haroche

AUTEUR

SERGE HAROCHE

Administrateur du Collège de France, Professeur, titulaire de la chaire de Physique quantique